

14ème législature

Question N° : 63333	De Mme Anne-Lise Dufour-Tonini (Socialiste, républicain et citoyen - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité routière	Tête d'analyse > accidents	Analyse > lutte et prévention.
Question publiée au JO le : 26/08/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Anne-Lise Dufour-Tonini attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le bilan mensuel de la sécurité routière publié il y a quelques jours. Nous ne pouvons que nous satisfaire du bilan publié par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière qui enregistre une diminution de 11,6 % de la mortalité routière pour le mois de juillet 2014 avec notamment 304 personnes décédées contre 344 en juillet 2013. Ces chiffres font du mois de juillet 2014, le moins meurtrier depuis 60 ans. Par ces chiffres, nous observons l'afin de quatre mois de hausse consécutifs de la mortalité routière. Aussi, les accidents corporels et les personnes blessées baissent de 15,6 %. De la même manière, il y a une baisse de 18,6 % des personnes hospitalisées plus de 24 heures après l'accident. Il n'y a donc évidemment plus de fatalité à l'insécurité routière. Pour autant, ces chiffres, bien qu'encourageants, appellent à une vigilance renforcée et une mobilisation des pouvoirs publics. C'est pourquoi, alors que les vacances se terminent, elle l'interroge sur ses intentions en matière de sécurité routière.